Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20220125-01-2022-AR
Date de télétransmission : 25/01/2022
Date de réception préfecture : 25/01/2022

Unilys ACTIFS AU QUOTIDIEN | SICGP Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine

# ARRETE N°1/2022 : MEETING DU CNO - FERMETURE PARTIELLE DU DÔME LES 28, 29 ET 30 JANVIER 2022

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-17 ;

**VU** l'arrêté du maire de la commune de Saint-Germain-en-Laye en date du 3 mai 2019 autorisant l'ouverture de la piscine intercommunale, classée en type X de la 1ère catégorie ;

**VU** l'arrêté du Président du Syndicat Intercommunal du 3 septembre 2019 portant sur les horaires d'ouverture de l'équipement ;

**CONSIDERANT** l'organisation, dans l'enceinte du Dôme, d'un meeting par le Cercle des Nageurs de l'Ouest, les 28, 29 et 30 janvier 2022 ;

**CONSIDERANT** que l'organisation de cette manifestation nécessite la fermeture au public d'une partie de l'équipement ;

Nous, **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine,

## ARRETONS

**ARTICLE 1** : L'espace aquatique sera exceptionnellement fermé au public du vendredi 28 janvier 2022, à partir de 13h40, jusqu'au dimanche 30 janvier 2022 inclus.

**ARTICLE 2** : Les horaires d'ouverture au public des espaces « forme » et « bien-être » sont maintenus.

**ARTICLE 3 :** Le Directeur de l'équipement, le Directeur général des Syndicats et le Président du Syndicat Intercommunal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 25 JAN. 2021
Transmis en Préfecture et affiché le 25 JAN. 2021

**Arnaud PERICARD**
Président du Syndicat Intercommunal